

Educateur spécialisé

RNCP41747 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	DE — Diplôme d'Etat
Code(s) NSF	332
Formacode(s)	44092
Code(s) ROME	K1207
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Ministère chargé de la solidarité

Partenaires habilités

85 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 85 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFERTES	31151165300058	Former et organiser l'évaluation
AFRIS PARIS PARMENTIER	34997263800010	Former et organiser l'évaluation
AFRIS PARIS PARMENTIER	34997263800036	Former et organiser l'évaluation
APRADIS	78061259400017	Former et organiser l'évaluation
APRADIS	78061259400090	Former et organiser l'évaluation
APRADIS	78061259400108	Former et organiser l'évaluation
ARFIS OI	42100372400034	Former et organiser l'évaluation
ARFISS	77571615200019	Former et organiser l'évaluation
ARFRIPS	48121631500046	Former et organiser l'évaluation
ARIFTS - SAFRANTS	50961850000052	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 85 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp41747-educateur-specialise/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'éducateur spécialisé exerce son activité dans le champ de l'action sociale ou médico-sociale et notamment, au sein des établissements et services visés par l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles. Il intervient dans le respect de la définition du travail social figurant à l'article D. 142-1-1 de ce code. Il accompagne dans une démarche socio-éducative globale des personnes, des groupes ou des familles en difficulté, en situation de vulnérabilité ou de handicap, dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion en veillant au respect de leurs droits.

A partir de ses connaissances spécifiques et de l'observation des situations quotidiennes d'accompagnement, l'éducateur spécialisé établit une relation éducative dans une visée préventive et inclusive tenant compte des singularités, des aspirations et des potentialités des personnes accueillies ou accompagnées ou du groupe. Il est garant du respect des droits et libertés des personnes et veille à favoriser leur expression, leur participation et leur autodétermination.

Son intervention s'effectue dans le respect du projet d'établissement et repose sur des accompagnements individuels et collectifs adaptés aux besoins de la personne et aux objectifs de son projet personnalisé, et s'inscrivant dans une temporalité adaptée. En créant un cadre d'intervention sécurisant et bienveillant, il veille à l'intégrité physique et psychique de la personne ainsi qu'au respect de son intimité.

L'éducateur spécialisé met en œuvre des médiations éducatives qui contribuent au processus de socialisation et d'autonomie de la personne et favorisent le renforcement de ses liens sociaux et des solidarités dans son environnement et la société.

Il travaille au sein d'une équipe pluriprofessionnelle ou pluridisciplinaire et met en œuvre des coopérations partenariales territoriales dans une logique de continuité du parcours de la personne. Dans ce cadre, il mobilise une expertise sectorielle tenant compte des besoins des publics, des recommandations de bonnes pratiques spécifiques à son cadre d'intervention, des transformations des politiques publiques, du territoire et intègre ces évolutions dans son activité et ses modes d'intervention.

L'éducateur spécialisé inscrit ses actions dans une démarche réflexive et développe un positionnement adéquat en articulant les cadres légaux et éthiques de la profession. Cette approche garantit une intervention de qualité, respectueuse des droits et des besoins des personnes accompagnées.

Dans un but de transmission de connaissances et savoir-faire professionnels, et après l'acquisition d'une expérience significative, l'éducateur spécialisé participe au processus de professionnalisation y compris en exerçant des fonctions de référent professionnel auprès des personnes en formation (initiale ou continue) en lien avec les établissements de formation.

ACTIVITÉS VISÉES

- Mettre en œuvre un accompagnement éducatif spécialisé visant le développement de l'autonomie de la personne et son acquisition des règles de vie en société.
- Assurer la fonction de référent en coordonnant le projet socio-éducatif personnalisé dans une logique de continuité du parcours.
- Mettre en œuvre un accompagnement éducatif individuel et collectif à visée préventive et inclusive dans le respect des principes éthiques et déontologiques.
- Inscrire ses pratiques dans une démarche réflexive permettant d'analyser les enjeux de la relation professionnelle, d'ajuster son positionnement et d'assurer son développement professionnel.
- Actualiser en continu ses connaissances dans les domaines des politiques de cohésion sociale, des besoins des populations et des pratiques d'intervention afin de concevoir des réponses adaptées aux réalités du territoire.
- Développer des coopérations partenariales et intersectorielles permettant de coconstruire un diagnostic partagé et de travailler en réseau dans une logique de réduction des inégalités sociales et environnementales.
- Gérer ses activités professionnelles quotidiennes de manière autonome et concertée avec l'équipe dans l'intérêt de la qualité de service.
- Mobiliser les différents outils et techniques de communications en fonction des objectifs et des interlocuteurs visés.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Concevoir et mettre en œuvre l'animation du quotidien comme support à la relation éducative.
- Mobiliser toute situation pour favoriser les apprentissages des règles de vie en société.
- Coordonner des actions socio-éducatives dans et hors l'établissement ou le service.
- Soutenir le développement de l'autodétermination et la participation de la personne dans l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et l'adaptation de son projet éducatif.
- Coconstruire, coordonner et évaluer un projet collectif d'action éducative ou de développement social à visée préventive, participative et inclusive.
- Conduire une analyse réflexive et éthique prenant en compte les enjeux institutionnels, les pratiques professionnelles et la complexité d'une demande ou d'une situation rencontrée.
- Mobiliser et développer ses ressources dans les dimensions émotionnelles, corporelles et sociales.
- Assurer une veille professionnelle et diffuser les informations de façon appropriée.
- Mobiliser une expertise sectorielle à partir d'un diagnostic partagé avec les parties prenantes sur un territoire.
- Développer des dynamiques partenariales et coopérer en réseau dans une logique de continuité des parcours.

- Intégrer les questions environnementales et de la transition écologique dans la construction des réponses adaptées et innovantes aux besoins du territoire.
- Prévoir et organiser ses activités professionnelles.
- Adapter sa manière de communiquer aux enjeux des interactions professionnelles.
- Appréhender et mobiliser des outils numériques en fonction des besoins et des situations rencontrées.
- Agir en responsabilité et coopérer au sein d'une équipe.
- S'investir dans une démarche qualité et d'amélioration continue des pratiques professionnelles.

Blocs de compétences

RNCP41747BC01 — Concevoir et conduire un accompagnement éducatif spécialisé dans une visée préventive et inclusive

LISTE DE COMPÉTENCES

- Concevoir et mettre en œuvre l'animation du quotidien comme support à la relation éducative.
- Mobiliser toute situation pour favoriser les apprentissages des règles de vie en société.
- Coordonner des actions socio-éducatives dans et hors l'établissement ou le service.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences repose sur des épreuves de contrôle continu et sur une épreuve conclusive.

Le contrôle continu autorise une grande diversité de types d'évaluation : épreuves écrites et orales, en présentiel ou en ligne, rendus de travaux, réalisation de projets individuels ou collectifs, etc.

L'épreuve conclusive consiste en la rédaction et la soutenance d'un dossier d'analyse du parcours de formation et de réflexion sur le métier. Elle s'inscrit dans une perspective réflexive du candidat sur ses expériences, l'évolution de ses compétences et sa posture professionnelle tout au long de son parcours.

RNCP41747BC02 — Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Soutenir le développement de l'autodétermination et la participation de la personne dans l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et l'adaptation de son projet éducatif.
- Coconstruire, coordonner et évaluer un projet collectif d'action éducative ou de développement social à visée préventive, participative et inclusive.
- Conduire une analyse réflexive et éthique prenant en compte les enjeux institutionnels, les pratiques professionnelles et la complexité d'une demande ou d'une situation rencontrée.
- Mobiliser et développer ses ressources dans les dimensions émotionnelles, corporelles et sociales.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences repose sur des épreuves de contrôle continu.

Le contrôle continu autorise une grande diversité de types d'évaluation : épreuves écrites et orales, en présentiel ou en ligne, rendus de travaux, réalisation de projets individuels ou collectifs, etc.

RNCP41747BC03 — S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer une veille professionnelle et diffuser les informations de façon appropriée.
- Mobiliser une expertise sectorielle à partir d'un diagnostic partagé avec les parties prenantes sur un territoire.
- Développer des dynamiques partenariales et coopérer en réseau dans une logique de continuité des parcours.
- Intégrer les questions environnementales et de la transition écologique dans la construction des réponses adaptées et innovantes aux besoins du territoire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences repose sur des épreuves de contrôle continu.

Le contrôle continu autorise une grande diversité de types d'évaluation : épreuves écrites et orales, en présentiel ou en ligne, rendus de travaux, réalisation de projets individuels ou collectifs, etc.

RNCP41747BC04 — S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social

LISTE DE COMPÉTENCES

- Prévoir et organiser ses activités professionnelles.
- Adapter sa manière de communiquer aux enjeux des interactions professionnelles.
- Appréhender et mobiliser des outils numériques en fonction des besoins et des situations rencontrées.
- Agir en responsabilité et coopérer au sein d'une équipe.
- S'investir dans une démarche qualité et d'amélioration continue des pratiques professionnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences repose sur des épreuves de contrôle continu.
Le contrôle continu autorise une grande diversité de types d'évaluation : épreuves écrites et orales, en présentiel ou en ligne, rendus de travaux, réalisation de projets individuels ou collectifs, etc.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'éducateur spécialisé exerce dans le champ de l'action sociale et médico-sociale. Il peut travailler dans des établissements qui relèvent du secteur public ou du secteur privé non lucratif. Il intervient, à titre d'exemple, dans le secteur de la protection de l'enfance, de l'inclusion sociale, du handicap ou du grand âge.
A titre d'exemples, il peut exercer dans une maison d'enfants à caractère social, un foyers de l'enfance, un foyer jeunes travailleurs, un centre maternel, un service d'aide éducative en milieu ouvert, un centre de prévention spécialisée, un centre d'hébergement et de réinsertion sociale, une unité d'hébergement, un foyer maternel, un établissement scolaire, un institut d'éducation motrice, un institut médico-éducatif, un établissement d'aide par le travail ou un centre médico-psychopédagogique.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Educateur spécialisé

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	1 850 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (34 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	23 920
Jugés difficiles à recruter	51 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Etre titulaire du baccalauréat.
- Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4.
- Remplir les conditions fixées par l'article D. 613-40 du code de l'éducation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, VAE

- Un enseignant-chercheur, président du jury.
- Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury.
- Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury.
- Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant.
- Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Un enseignant-chercheur, président du jury.
- Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury.
- Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury.
- Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant.
- Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 606 €
Selon la branche	7 000 € – 7 753 €

Prise en charge	Branches concernées
7 606 €	Valeur par défaut · 202 branches
7 753 €	CPNE Ateliers et chantiers d'insertion, CPNEF ECLAT, CPNEF de l'HABITAT ET LOGEMENT ACCOMPAGNÉS, CPNEF des acteurs du lien social et familial (ALISFA), CPNEFP de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile
7 237 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEF de la Branche des organismes de formation, CPNEFP de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire
7 507 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 454 €	CPNEFP Import-Export
7 000 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2031
Date de dernière délivrance possible	31/08/2033

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP37676

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP35512, RNCP35514, RNCP35515, RNCP35951, RNCP36938, RNCP37675, RNCP37676, RNCP37677,

RNCP37678, RNCP37679, RNCP39023, RNCP39694, RNCP39696, RNCP40056, RNCP40058, RNCP40059, RNCP40065, RNCP40066, RNCP40111

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
Arrêté du 6 octobre 2025 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé - Légifrance

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41747/>

Où se former

Formations référencées	69
Organismes	28
Régions couvertes	13
Prix indicatif	459 € – 28 152 €
Durée	32 – 3442 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	144
Organismes gestionnaires (CFA)	56
Organismes formateurs	82
Régions couvertes	15
Départements couverts	71
Organismes certifiés Qualiopi	80
Sessions	de 08/2024 à 07/2030

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	15
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.